

Discours à l'occasion des Assises « mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République »

Lundi 13 avril 2015

Ces assises sur « *la mobilisation de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République* » ont été décidées par le Gouvernement, le 9 février 2015, dans une période post-traumatique pour notre Pays ; elles suggèrent une question :

La République est-elle en danger ?

Cette interrogation fait revivre les mots révolutionnaires « *la patrie en danger* » ; cette comparaison peut sembler dérisoire à l'oreille de ceux qui ont gardé le souvenir historique de ces années de doute de la Révolution Française que furent 1792 et 1793, celles des menaces d'invasions extérieures et de guerre civile, celles du comité de salut public, celles de la guillotine sans discernement. Et pourtant, une lumière éclaire ces années noires : les soldats de l'an II et leurs armées citoyennes.

S'ils pouvaient nous observer, que penseraient-ils de nous ces glorieux soldats de l'an II, ces cerbères victorieux qui, malgré eux, sont devenus l'incarnation symbolique et éternelle, certes en partie mythique, de la République Française ; que penseraient-ils de notre insouciance confortable avec laquelle nous nous complaisons à penser que la République est définitive et qu'elle peut poursuivre sa destinée sans encombre, puisque rien ne la menace vraiment ?

Dans notre époque où il faut sans cesse se prémunir contre l'outrance même lorsqu'elle a la vertu d'éveiller les consciences, dire que la République est en danger impose que l'on s'explique. Je vais donc le faire brièvement et sans pessimisme, à l'heure de la conclusion de ces assises.

La République n'est pas en danger parce que des joutes rhétoriques d'intellectuels et de gouvernants ébranlent ses fondements sociologiques et politiques, comme le furent celles qui opposèrent Tocqueville et Guizot sur la démocratie et les élites, au début du XIX^{ème}. La République n'est pas d'avantage en danger parce qu'un péril imminent menace nos frontières ou, de l'intérieur, est en passe de l'abattre sans résistance. Non, et c'est bien pire en sorte, la République est en danger par notre négligence collective et individuelle à cultiver, défendre et pratiquer ses valeurs ; elle est mise en danger par l'ignorance mais aussi par notre assoupissement, par notre désertion de la vigilance. Autant de facilités égotistes que de telles assises ont vocation à combattre.

Car la République est exigeante et oublier les raisons de cette exigence c'est prendre un risque inouï avec le destin de notre Nation et celui de notre démocratie.

L'immense émotion qu'ont suscitée les actes terroristes de janvier et l'extraordinaire sursaut citoyen qui en résulta donnent un magnifique espoir sur notre capacité de résistance que d'aucuns croyaient perdue, mais cette belle surprise en réponse à l'horreur d'un fanatisme barbare et sans limite ne nous garantit pas pour autant que les valeurs républicaines sont comprises et partagées par tous. Il est là le sens de ces assises qui participent à ce que le premier Ministre a nommé, le 6 mars dernier, « La République en actes ».

À bien y réfléchir « Liberté, Égalité, Fraternité » est une devise inspirée autant qu'aboutie, la plus belle de toute, mais elle nous impose l'immense honneur mais aussi l'immense tâche de la faire vivre. Dans « le droit et la loi » Victor HUGO écrivait, en 1875 : « *La formule républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait ; la gradation est irréprochable. Liberté, Égalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. Ce sont là les trois marches du perron suprême. La Liberté, c'est le droit ; l'Égalité c'est le fait ; la Fraternité, c'est le devoir* ».

Écoutant et lisant les débats sur les valeurs républicaines et la citoyenneté, nous pouvons tous vérifier, sans surprise, que les convictions de ceux qui en dissertent sont heureusement bien établies et intégrées, mais j'observe qu'elles sont insuffisamment combatives et insuffisamment traduites en actes, à l'adresse de ceux qui les ignorent et qui, parfois, font peu d'efforts pour les acquérir.

Nous avons tous une responsabilité dans l'exercice et l'apprentissage de la citoyenneté et de la République, dans l'exercice et l'apprentissage de la démocratie, mais nous nous protégeons sans cesse de ce qui pourrait nous mettre en cause dans ce devoir mal assumé, dans l'appréciation fautive et négligente que la République est assez forte pour rayonner d'elle-même. Ce n'est évidemment pas le cas, la menace terroriste en est une insidieuse et cruelle illustration, un mal sournois aux prophéties lugubres et insensées qui nous rappellent, aussi, combien la laïcité est un point d'ancrage indiscutable de nos valeurs républicaines tant elle fonde et justifie le deuxième mot de notre devise : Égalité. L'Égalité de traitement des hommes dans leurs talents et leurs mérites, mais aussi égalité dans l'expression des convictions, des croyances et des engagements.

Pour violente que fut la loi du 3 juillet 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, pour virulents que furent les débats qui précédèrent et succédèrent à son vote, cette loi fut l'aboutissement d'une longue gestation, le dessein inéluctable tracé par les pères fondateurs de la République, dès son origine, plus d'un siècle plus tôt, dans l'esprit des lumières. Aujourd'hui, la laïcité est un fondement républicain, une arme politique et morale contre l'obscurantisme et les fanatismes religieux ; notre République en a donné le sens, à nous de le traduire en actes.

À cet égard, pour en porter les fruits, l'école de la République a une place à part, la première. Cette première place, elle la tient de sa double nature : l'une est liée aux origines même de la République, celle de 1880 qui fait de l'école l'instrument de son rayonnement ; l'autre est plus consubstantielle aux raisons même de son existence : apprendre et former. Apprendre et former à tout donc, aussi, aux valeurs républicaines qui fondent notre nation.

Mesdames et messieurs les enseignants, sans méconnaître l'usure que provoque le temps sur les mots, je ne résiste pas à vous relire un extrait de l'éditorial que Jean JAURES écrivit à l'adresse des instituteurs, le 15 janvier 1888 dans « La dépêche » : *« vous tenez en vos mains l'intelligence (...) des enfants ; vous êtes responsable de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire (...) et à faire une addition. Ils sont Français et ils doivent connaître la France (...) ; ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation ; enfin ils seront hommes (...) il faut leur montrer la grandeur de la pensée... »*.

Je sais combien, encore aujourd'hui, ce beau viatique est toujours dans vos intentions mais je sais aussi combien il est parfois si compliqué à mettre en œuvre. Les connaissances éducatives des parents, le sens et l'étendue de leurs obligations parentales se sont considérablement affaiblis, ils sont même, parfois, totalement ignorés. Dans le même temps, l'inconscient collectif, imprégné d'une certaine faiblesse sinon d'une certaine lâcheté, vous fait porter une responsabilité collective sur l'apprentissage des valeurs à nos enfants alors même que l'effort individuel des familles a déserté le champ du respect de l'autre et de l'apprentissage du « vivre ensemble ». C'est une gageure dont il est temps de trouver les voies et moyens.

L'éducation Nationale bénéficiera, d'ici juillet 2015, de 1 000 formateurs à la laïcité et à l'enseignement moral et civique. Ils seront recrutés pour porter une action et anticiper toutes les questions auxquelles sont confrontés les enseignants. Le parcours citoyen sera renforcé de l'école élémentaire à la terminale. Une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements sera créée dans chaque académie. Le devoir des partenaires de l'école est de vous y aider car vous êtes une vigie attentive placée aux avant-postes des dérives et des manquements mais aussi, heureusement, des espoirs et des talents que portent notre jeunesse.

L'apprentissage de la langue française doit être une priorité non négociable, en ce sens la lutte contre l'absentéisme scolaire, surtout dans les âges qui correspondent à l'obligation scolaire, doit être renforcée ; nous disposons de moyens juridiques, à nous de les mettre en œuvre.

Nous avons aussi des programmes de réussite éducative sur lesquels une approche plus qualitative doit être engagée et recentrée sur l'apprentissage des valeurs républicaines. Un décrochage scolaire durable est le moyen le plus sûr pour éloigner la personne jeune d'une intégration sociale.

Pour tous les partenaires le travail est immense mais je peux porter témoignage de réussites incontestables. Ainsi, le dispositif de la « garantie jeune », qui a été mis en place depuis plus d'un an dans ce département, avec les missions locales, obtient des résultats insoupçonnés. Pour la moitié des jeunes qui bénéficient de ce dispositif alors qu'ils sont, pour la plupart, déscolarisés depuis longtemps et sans ressource, le suivi individualisé leur a donné une aisance suffisante pour accéder à l'insertion professionnelle et un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée.

Par ailleurs, les comportements mettant en cause les valeurs de la République devront être signalés et traités. Le radicalisme et le terrorisme se nourrissent de l'angélisme, de la faiblesse et de la capitulation des esprits dans la controverse. Quand on est garant des valeurs républicaines on doit les revendiquer, en diffuser la connaissance et les défendre quand elles sont attaquées, argument contre argument; raisonnement contre raisonnement.

À l'extérieur des établissements, les aides à la « parentalité » doivent être suivies sur leurs effets, pour vérifier si l'impact sur l'enfant et son comportement s'avère positif, vis-à-vis de l'école et de ses enseignants mais aussi dans sa vie sociale. Une démarche citoyenne pour les 15-25 ans à laquelle correspond le service civique doit être encouragée, son coût est en grande partie pris en charge par l'État, j'attends des collectivités qu'elles s'approprient ce dispositif qui permet une immersion sociale et citoyenne au service des autres.

La démarche des assises de la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République vient compléter les ambitions portées par la loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école, autour de l'idée de cohésion sociale et du lien civique qui, par hypothèse, centre l'effort sur le repérage et l'apprentissage des enfants délaissés et sans repère. J'y ajoute la nécessité d'une appréciation sans concession de la conduite parentale que ces enfants vivent et subissent.

Ainsi, ces assises doivent-elles poser les conditions d'une réussite et donc d'une volonté partagée.

Ces conditions et cette volonté sont simples à définir, plus difficiles à faire vivre et à porter au quotidien ; elles suggèrent une nécessité désormais impérieuse, celle de travailler ensemble, sans a priori, sans tabou et sans crainte, car à travers notre jeunesse, ce sont les exemples et les enseignements que nous leurs donnons qui constituent les meilleures défenses de notre République et de ses valeurs. Ces valeurs qui ont été inspirées par l'intelligence et gagnées par le sang contre les ennemis d'hier qui, à l'égal des ennemis d'aujourd'hui, n'aspiraient qu'au déclin de la France, de sa République et de sa démocratie.

Jusqu'ici nous avons toujours vaincu la prophétie du déclin de la République, il nous revient l'obligation de permettre aux générations futures de vaincre encore, l'obscurantisme, le terrorisme, et l'avachissement d'une pensée qui n'ose plus défendre ses idéaux. Nous avons cette responsabilité et devons l'assumer en conscience et en conviction, certes sans peur mais surtout sans regret, car il viendrait trop tard !

René BIDAL